



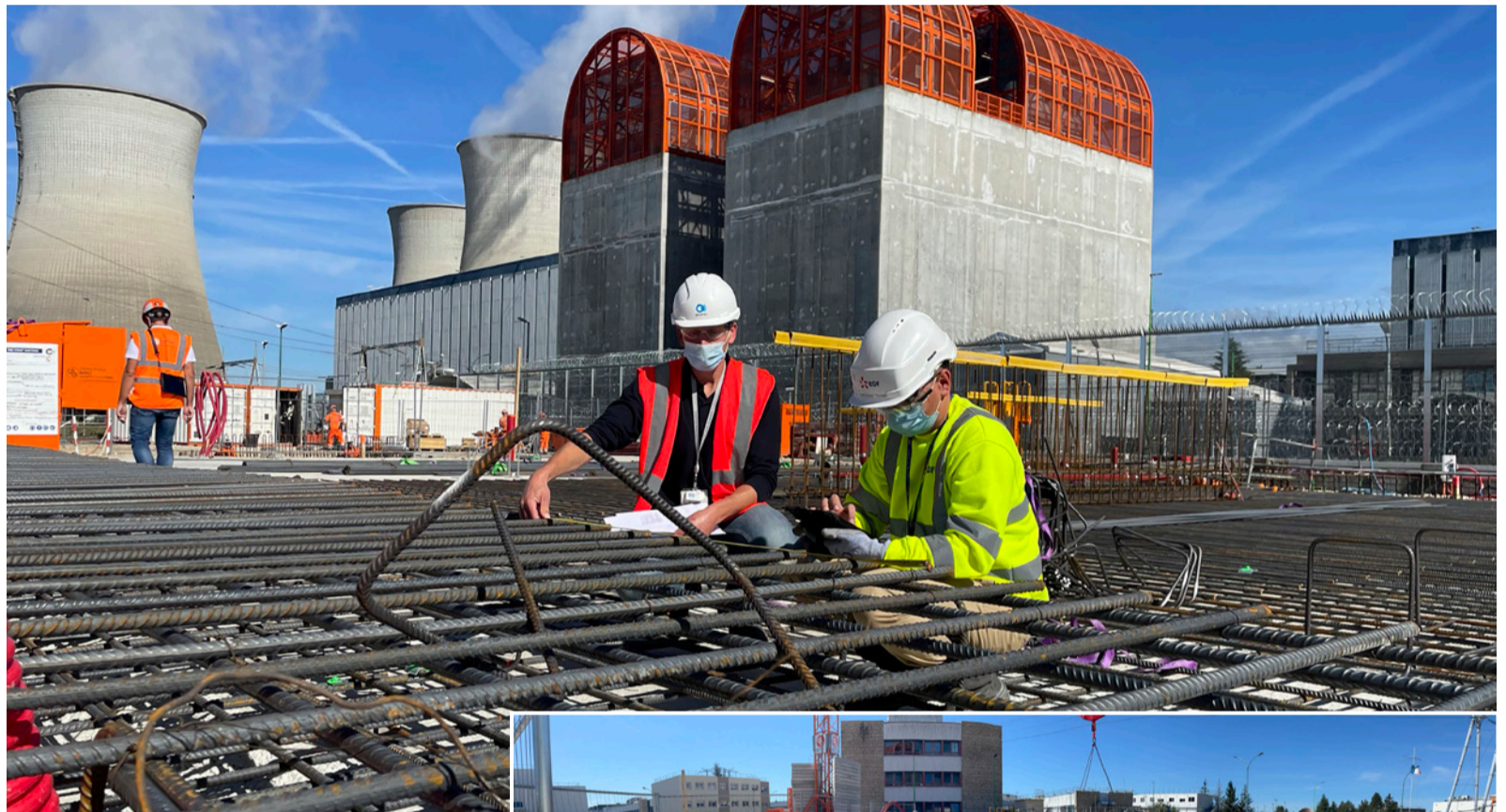
La construction du Centre de Crise Local a débuté : un bâtiment placé sous haute sécurité et unique au monde

Le 23 août 2021 a été lancé le chantier de construction d'un nouveau bâtiment : le Centre de gestion de Crise Local (CCL) de la centrale nucléaire du Bugey.

À la suite de l'accident de Fukushima et après la tenue d'un vaste audit sur ses centrales nucléaires (les évaluations complémentaires de sûreté), EDF a mis en place un ensemble de dispositions exceptionnelles visant à pérenniser le parc nucléaire français en garantissant son intégrité en toute situation. L'installation de centre de crise local est l'une des mesures importantes du dispositif post-Fukushima. Un design unique et simplifié a été retenu pour les CCL du parc nucléaire.

D'une superficie totale de 1485 m² sur une zone de travaux de 3 000 m² au sud du site, le Centre de Crise Local remplacera les bâtiments de sécurité qui accueillent aujourd'hui les équipes de gestion de crise sur la centrale.

Ce nouveau bâtiment aux aspects de "bunker" prévoit dans sa construction, des dispositions renforcées pour résister à des niveaux d'agression d'une ampleur encore plus importante que ceux prévus initialement.



Le CCL offrira également des fonctionnalités supplémentaires et une autonomie supplémentaire aux équipes via des moyens télécoms indépendants, des réserves en eau et en électricité, un système de purification de l'air et une logistique de vie améliorée.

Ce centre de gestion de crise pourra accueillir 69 personnes et permettra aux équipes d'exploitants et d'experts de la centrale travaillant en lien direct avec le niveau national d'EDF et les pouvoirs publics, d'assurer en toute autonomie durant trois jours, la gestion d'un événement, quelle que soit la situation. Ce bâtiment "bunkerisé", unique au monde, est dimensionné pour faire face aux impacts d'agressions naturelles extrêmes. Le gros œuvre se terminera courant 2022 et le CCL sera opérationnel en 2023.



Le 13 septembre 2021, une nouvelle étape a été franchie sur le chantier, avec l'arrivée d'une grue de plus de 30 mètres, installée sur le site, pour débuter le gros œuvre du chantier.

Une construction, issue du retour d'expérience de la catastrophe de Fukushima

Le Centre de Crise Local fait partie des équipements définis, suite aux évaluations complémentaires de sûreté réalisées après l'accident de Fukushima. Parmi ces équipements on retrouve également la création, en 2015, d'une organisation d'exception avec la Force d'Action Rapide du Nucléaire (FARN) et la mise en place d'équipements, tels que :

- Les diesels d'ultime secours (mis en service

en 2019), pour rétablir l'alimentation électrique des équipements nécessaires à la sûreté du réacteur en cas d'évènement climatique extrême.

- La création de quatre sources d'eau ultime permettant de pomper l'eau en nappe profonde pour garantir le refroidissement du réacteur, quelle que soit la situation.
- Le renforcement de la résistance aux séismes.
- L'ajout de dispositifs anti-inondation supplémentaires.

L'objectif est d'accroître encore le niveau de sûreté des installations nucléaires. La construction de ce nouveau centre de gestion de crise s'intègre dans la continuité des dispositifs déployés. EDF a confié cette construction au groupement des entreprises Demathieu Bard. ●



↳ L'ORGANISATION DE CRISE À BUGEY

24h/24 et 7j/7, une équipe de 69 salariés de la centrale du Bugey est d'astreinte, disponible et opérationnelle pour gérer tout problème technique. Secouristes, techniciens, ingénieurs ou encore informaticiens... tous les corps de métiers sont représentés pour assurer la continuité des fonctions d'exploitation du réacteur, garantir la sûreté des installations et gérer l'évènement.

En cas de situation anormale, une organisation est mise en œuvre de façon réactive : le Plan d'urgence interne (PUI). Commun à l'ensemble du site, il permet le déploiement de toute l'organisation de crise et notamment la mobilisation des astreintes dans un temps restreint.

TRANSPARENCE

INSPECTIONS DE L'ASN EN SEPTEMBRE :

- **Le 1^{er} octobre** : sur le thème de la radioprotection et intervention en zone contrôlée.
- **Le 4 octobre** : lors d'une inspection d'un chantier de la visite décennale.
- **Le 20 octobre** : sur le thème des systèmes de sauvegarde.
- **Le 21** : sur le thème des déchets.
- **Les 21 et 25 octobre** : en pré-visites sur l'épreuve hydraulique du circuit primaire principal de l'unité de production n°5, en visite décennale.

Contrôles dans l'environnement

Une surveillance systématique est assurée sur l'eau, l'air, la faune et la flore. Ces contrôles représentent 7 730 prélèvements autour du site et 26 325 analyses en laboratoire par an. 28 balises et sondes sont installées dans un périmètre de 10 km autour de la centrale pour vérifier en permanence l'absence de radioactivité. Certaines valeurs sont en deçà des seuils pouvant être détectés par les appareils de mesure, d'où le signe « << » précisé pour ces valeurs.

Valeurs relevées fin SEPTEMBRE 2021



Le saviez-vous ?

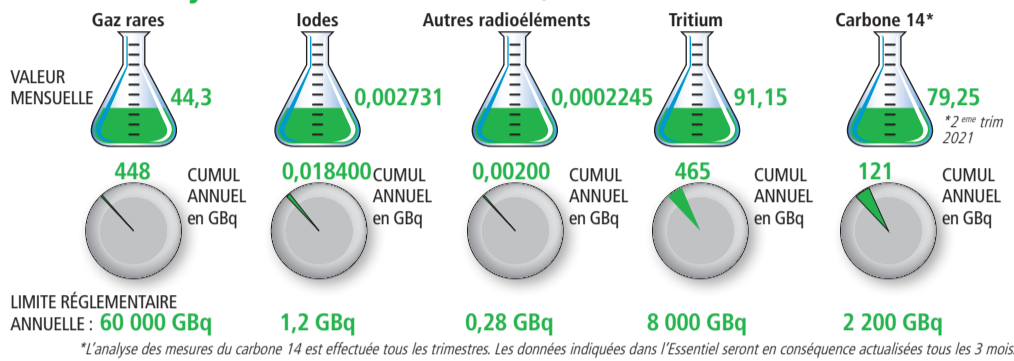
L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE du Bugey est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement (www.mesure-radioactivite.fr).

Laboratoire agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

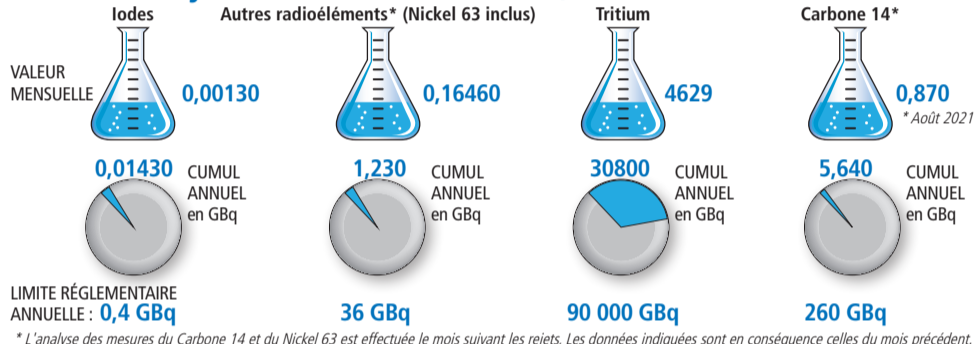
Température de l'eau

Paramètres	Limites réglementaires	Valeur maximale du mois	Moyenne mensuelle
Température moyenne journalière calculée à l'aval	Du 16 septembre au 30 avril < 24°C	23,8 °C	22,2 °C
	Du 1 ^{er} mai au 15 septembre < 26°C	25,5 °C	24,0 °C
Echauffement moyen journalier	Du 16 septembre au 30 avril < 7°C	5,1 °C	3,4 °C
	Du 1 ^{er} mai au 15 septembre < 5°C	4,7 °C	3,4 °C

Activité rejetée dans l'air (en GBq) :



Activité rejetée dans l'eau (en GBq) :



ENVIRONNEMENT

Mesures dans l'environnement

	Moyenne 2020	Moyenne mensuelle
Radioactivité ambiante Mesure en continu du rayonnement ambiant aux quatre points cardinaux à un kilomètre du site	0,09 µSv/h	0,09 µSv/h
Radioactivité de l'air Mesure dans l'air de l'ensemble des rayonnements bêta émis par les poussières atmosphériques sur les filtres placés aux abords des installations	0,80 mBq/m ³	1,18 mBq/m ³
Radioactivité des eaux souterraines Mesure sur l'eau prélevée dans les puits du site, du tritium et de l'ensemble des rayonnements bêta	Tritium : 5,14 Bq/l Indice d'activité bêta globale : 0,13 Bq/l	Tritium : 8,4 Bq/l Indice d'activité bêta globale : 0,16 Bq/l
Activité volumique après dilution dans les eaux du Rhône (en Bq/l) On mesure en Bq/L l'activité totale journalière de l'apport de tritium dans l'eau du Rhône. La réglementation autorise 140 Bq/L en cas de rejet et 100 Bq/L en l'absence de rejet.	Activité volumique maximale mesurée en tritium : Avec rejet : 51,7 ; Sans rejet : <4,58 limite quotidienne réglementaire : Avec rejet : 140 ; Sans rejet : 100	

* La moyenne ne tient pas compte du marquage au tritium des eaux souterraines dans des endroits très localisés.

En vertu de l'arrêté du 5 décembre 2016 portant homologation de la décision n° 2016-DC-0569 de l'ASN du 29 septembre 2016 modifiant la décision n° 2013-DC-0360 de l'ASN du 16 juillet 2013 relative à « la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base », EDF s'est adapté à l'évolution de la réglementation à travers la mise en place d'analyses plus performantes, comme la spectrométrie gamma, plus à même de renseigner sur l'origine de la radioactivité de l'environnement via une caractérisation des radionucléides présents. Ainsi, c'est cette analyse qui est désormais réalisée en lieu et place de l'indice d'activité bêta global, notamment pour la surveillance mensuelle du lait et de l'herbe.

Retrouvez ces mesures avec des explications et une animation pédagogique plus détaillées sur bugey.edf.com

REPÈRES

Radioactivité

La radioactivité est la transformation spontanée d'un noyau d'atome instable en un noyau plus stable avec libération d'énergie. C'est un phénomène naturel qui existe dans l'uranium utilisé comme combustible dans les réacteurs nucléaires.

La radioactivité se mesure en becquerel (Bq). Il mesure l'activité à la source, c'est-à-dire le nombre d'atomes qui par seconde se transforment et émettent des rayonnements.

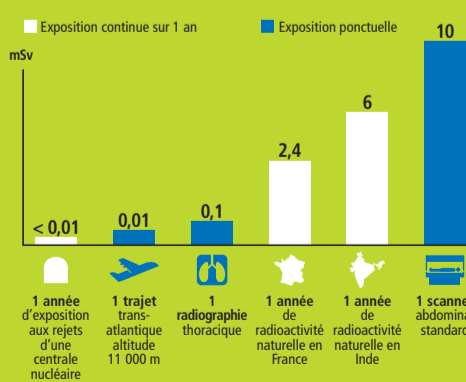
Le sievert (Sv) estime, quant à lui, l'effet du rayonnement sur l'homme. Les expositions s'expriment en général en millisievert (mSv) ou en microsievert (µSv).

1 mBq : 1 millibecquerel = 10⁻³ Bq
1 GBq : 1 gigabecquerel = 10⁹ Bq
1 TBq : 1 terabecquerel = 10¹² Bq
1 µGy : 1 microgray = 10⁻⁶ Gy

Exemples de radioactivité naturelle source : www.andra.fr

Eau de mer : 13 Bq/l Artichaut : 300 Bq/kg
Homme : 130 Bq/kg Brique : 800 Bq/kg

Exposition aux rayonnements



Suivi de la propreté radiologique

Surveillance radiologique du personnel

	En septembre 2021	Depuis le 01/01/2021
Nombre de contrôles aux anthropogammamètres	548	4 891
Nombre d'écarts ⁽¹⁾	5	20
Nombre de déclenchements des portiques C3 en sortie de site ⁽²⁾	0	9

1 : Nombre de cas où le service médical a demandé des examens complémentaires.

2 : Nombre de cas où les portiques C3 ont détecté une contamination en sortie de site.

Propreté des voiries du site

	En septembre 2021	Depuis le 01/01/2021
Nombre de points entre 800 Bq et 100 000 Bq	1	33
Nombre de points entre 100 000 Bq et 1 MBq	0	1
Nombre de points > 1 MBq	0	1
Surface contrôlée (m ²)	2 294	169 323

Est considéré comme un point de contamination tout point présentant une radioactivité > à 800 Bq. Tout point détecté à plus de 100 000 Bq fait l'objet d'une déclaration à l'ASN.

Propreté des transports

Un convoi est constitué du moyen de transport (wagon ou camion) et des emballages spéciaux adaptés à la nature des produits transportés (combustibles neufs ou usés, outillages ou déchets). Des contrôles sont réalisés au départ et à l'arrivée des convois. Les écarts s'entendent par rapport à la réglementation en vigueur.

	En septembre 2021	Depuis le 01/01/2021
Nombre de convois de déchets radioactifs	11	116
Nombre d'écarts	0	0
Nombre de convois de déchets conventionnels	80	666
Nombre d'écarts ⁽¹⁾	0	0
Nombre de convois de combustible usé	3	11
Nombre d'écarts	0	1
Nombre de convois d'outillages contaminés	41	346
Nombre d'écarts	1	2
Nombre d'expéditions d'emballages de combustible neuf vides et pleins	3	26
Nombre d'écarts	0	0

1 : Tous les déchets conventionnels non radioactifs font l'objet d'un contrôle. Celui-ci vérifie l'absence de radioactivité. Pour cela, on utilise des appareils de mesure et des balises, à la sortie des sites nucléaires et à l'entrée des sites éliminateurs de déchets.

Pour connaître l'actualité de la centrale nucléaire du Bugey

24h/24 - 7 jours/7

Composez le 0 800 00 01 02 (numéro vert/appel gratuit)

Connectez-vous sur edf.fr/bugey



Votre contact

bugey-communication@edf.fr
Tél. 04 74 34 34 10

Directeur de la publication : Pierre Boyer - L'Essentiel est édité par la Mission Communication du CNPE du Bugey
Réalisation : Xavier Boglione
Crédits photos : CNPE Bugey Mission Communication - Brio studio - N° ISSN 160-2643 DÉPÔTS LÉGAUX - SEPTEMBRE 2021



EDF Direction Parc Nucléaire et Thermique
Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Bugey
BP 60120 - 01155 LAGNIEU CEDEX
Tél. 04 74 34 33 33
www.edf.com
EDF SA au capital de 1 054 568 341,50 euros - 552 081 317 R.C.S Paris